

États financiers du

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025
(non audité)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers intermédiaires.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire

« David Dattels »

Le 17 août 2026

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

États de la situation financière (non audité) Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025

	30 juin 2026	31 décembre 2025
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie (note 4)	6 328 073 \$	27 554 103 \$
Trésorerie soumise à restrictions (note 2)	1 460 000	1 460 000
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 7)	406 872 338	292 294 994
Débiteurs liés aux placements vendus	65 585 469	2 010 462
Intérêts et dividendes à recevoir	2 554 999	1 528 985
Autres débiteurs	716 151	471 605
Souscriptions à recevoir	128 034	124 655
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 7)	228 558	364 471
Charges payées d'avance	45 979	24 548
	<u>483 919 601</u>	<u>325 833 823</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 4)	86 100 753	—
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 7)	40 002 943	24 363 064
Créditeurs liés aux placements achetés	7 470 318	2 149 563
Rémunération au rendement à payer (note 3)	3 614 142	2 539 242
Moins-value latente des dérivés (notes 2 et 7)	702 290	51 999
Créditeurs et charges à payer	142 931	134 367
Rachats à payer	66 752	129 606
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	—	2 834
Frais de gestion à payer (note 3)	320 834	284 649
Distributions à verser	559 534	539 332
	<u>138 980 497</u>	<u>30 194 656</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>344 939 104 \$</u>	<u>295 639 167 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie F	290 333 812 \$	250 273 237 \$
Catégorie F (\$ US)	9 930 914	5 548 703
Catégorie G	42 046 886	37 916 910
Catégorie G (\$ US)	1 132 483	632 107
Catégorie I	1 495 009	1 268 210
	<u>344 939 104 \$</u>	<u>295 639 167 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)		
Catégorie F	18 555 622	17 944 616
Catégorie F (\$ US)	531 260	346 990
Catégorie G	2 788 261	2 818 352
Catégorie G (\$ US)	62 473	40 769
Catégorie I	81 987	80 475

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

États de la situation financière (non audité) (suite) Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie F	15,65 \$	13,95 \$
Catégorie F (\$ US)	18,69	15,99
Catégorie G	15,08	13,45
Catégorie G (\$ US)	18,13	15,50
Catégorie I	18,23	15,76
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	13,16	11,66
Catégorie G (\$ US) (en \$ US)	12,76	11,30

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom du Fonds :

« **David Dattels** »

Gestionnaire
NewGen Asset Management Limited

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

États du résultat global (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

	2026	2025
Produits		
Dividendes	14 022 056 \$	9 964 069 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	2 121 024	2 749 485
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	16 329 529	4 404 752
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	25 242 706	77 436
(Perte nette) profit net réalisé sur les dérivés	(264 171)	443 551
Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des dérivés (note 2)	(786 205)	986 891
Frais de consentement	123 165	66 440
	<u>56 788 104</u>	<u>18 692 624</u>
Charges		
Rémunération au rendement (note 3)	8 241 586	2 442 567
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	2 454 579	2 036 745
Frais de gestion (note 3)	2 023 519	1 474 747
Intérêts et frais d'emprunt	960 495	782 565
Charges d'exploitation	295 657	230 517
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	206 602	328 550
Frais juridiques	87 901	42 712
Honoraires d'audit	52 134	37 661
Retenues d'impôt	1 375	1 635
	<u>14 323 848</u>	<u>7 377 699</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>42 464 256 \$</u>	<u>11 314 925 \$</u>

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
30 juin 2026	295 639 167 \$	44 347 521 \$	(34 231 419) \$	(6 094 750) \$	2 814 329 \$	42 464 256 \$	344 939 104 \$

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2026 se sont chiffrés respectivement à 1 590 718 \$ et à (1 590 718) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
30 juin 2025	244 477 452 \$	26 234 457 \$	(26 084 812) \$	(5 699 754) \$	2 856 729 \$	11 314 925 \$	253 098 997 \$

** Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2025 se sont chiffrés respectivement à 459 813 \$ et à (459 813) \$.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

	2026	2025
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	42 464 256 \$	11 314 925 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(16 329 529)	(4 404 752)
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(25 242 706)	(77 436)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des dérivés	786 205	(986 891)
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation de la trésorerie soumise à restrictions	–	(720 000)
Augmentation des débiteurs liés aux placements vendus	(63 575 007)	(88 493 347)
Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir	(1 026 014)	(625 502)
Augmentation des autres débiteurs	(244 546)	(91 909)
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(21 431)	9 278
Augmentation des créditeurs liés aux placements achetés	5 320 755	676 544
Augmentation (diminution) de la rémunération au rendement à payer	1 074 900	(1 567 658)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	8 564	(11 250)
(Diminution) augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	(2 834)	36 902
Augmentation des frais de gestion à payer	36 185	204 081
Produit de la vente de placements	3 985 108 706	2 550 473 306
Achat de placements	(4 042 572 899)	(2 590 292 449)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(114 215 395)	(124 556 158)
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	42 753 424	25 929 753
Montant payé au rachat de parts rachetables	(32 703 555)	(25 536 854)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements	(3 260 219)	(2 368 731)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	6 789 650	(1 975 832)
Diminution de la trésorerie au cours de la période	(107 425 745)	(126 531 990)
Profit de change sur la trésorerie	98 962	74 596
Trésorerie à l'ouverture de la période	27 554 103	12 641 699
Dette bancaire (note 4) à la clôture de la période	(79 772 680) \$	(113 815 695) \$
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	671 269 \$	692 896 \$
Intérêts reçus	1 945 959	2 689 578
Dividendes versés	209 436	291 649
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	13 169 731	9 474 044

*Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (non audité) Au 30 juin 2026

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
215 000	La Société de Gestion AGF Limitée	3 371 200 \$	4 334 399 \$	1,26
22 500	Mines Agnico Eagle Limitée	5 017 477	4 941 674	1,43
412 400	Alaris Equity Partners Income	5 579 392	9 856 360	2,86
3 620 000	Alphamin Resources Corp.	4 097 521	5 393 800	1,56
188 500	AltaGas Ltd.	5 255 875	9 875 515	2,86
1 419 947	Americas Gold & Silver Corp.	11 130 287	9 527 844	2,76
85 000	Bird Construction Inc.	2 381 021	5 502 050	1,60
38 600	Boyd Group Services Inc.	7 824 213	5 183 594	1,50
94 600	CAE inc.	3 547 305	3 359 246	0,97
50 000	Capital Power Corp.	3 095 934	3 695 500	1,07
450 000	Cardinal Energy Ltd.	3 892 500	4 896 000	1,42
600 000	Chartwell résidences pour retraités	12 292 015	13 410 000	3,89
748 860	Chemtrade Logistics Income Fund	8 262 657	11 727 148	3,40
300 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4 477 315	4 902 000	1,42
770 990	Culico Metals Inc.	220 281	327 671	0,09
643 000	Diversified Royalty Corp.	2 996 380	3 054 250	0,89
40 300	Dollarama Inc.	6 876 151	7 561 086	2,19
459 100	DRI Healthcare Trust	6 731 414	8 493 350	2,46
90 000	Enbridge Inc.	4 318 326	6 921 900	2,01
349 144	Enerflex Ltd.	3 995 528	12 160 686	3,53
79 026	Exchange Income Corp.	5 534 046	10 455 930	3,03
260 000	Extendicare Inc.	4 888 000	9 118 200	2,64
500 000	Fonds de placement immobilier First Capital	10 712 955	11 570 000	3,35
175 300	G Mining Ventures Corp.	7 109 892	7 280 209	2,11
325 500	Gibson Energy Inc.	7 546 278	9 351 615	2,71
104 539	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	8 375 551	7 643 892	2,22
190 100	Groupe Dynamite Inc.	12 088 757	10 177 954	2,95
1 574 467	Highlander Silver Corp.	11 712 231	10 485 950	3,04
150 300	IAMGOLD Corp.	3 372 768	3 375 738	0,98
120 800	Keyera Corp.	6 639 154	6 881 976	2,00
195 200	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	3 571 323	3 620 960	1,05
357 700	LunR Royalties Corp.	7 171 583	6 760 530	1,96
265 800	MDA Space Ltd.	11 774 085	15 559 932	4,51
174 800	Neo Performance Materials Inc.	3 554 831	6 499 064	1,88
425 000	PHX Energy Services Corp.	4 348 675	4 522 000	1,31
239 385	Fonds de revenu mensuel bonifié PIMCO	2 187 298	2 120 951	0,61
135 000	Power Corporation du Canada	5 618 450	11 938 050	3,46
200 000	PrairieSky Royalty Ltd.	5 245 990	6 348 000	1,84
214 500	Premium Income Corp., actions privilégiées, 5,75 %	3 230 299	3 496 350	1,01
255 100	Corporation Savaria	6 244 848	7 561 164	2,19
21 700	Shopify Inc.	3 373 015	3 521 042	1,02
98 000	La Compagnie du Nord-Ouest inc.	5 046 463	4 839 240	1,40
281 800	Topaz Energy Corp.	6 993 308	8 392 004	2,43

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes (suite)				
550 000	TransAlta Corp.	9 914 495 \$	10 791 000 \$	3,13
347 170	Trillion Energy International Inc.	57 279	59 019	0,02
600 000	Whitecap Resources Inc.	7 444 860	8 838 000	2,56
		<u>269 119 226</u>	<u>326 332 843</u>	<u>94,58</u>
Titres à revenu fixe canadiens				
3 625 000	Amazon.com Inc., 5 %, 12 juin 2056	3 638 694	3 665 346	1,06
2 000 000	Boyd Group Inc, 5,50 %, 6 novembre 2030	2 000 000	2 029 420	0,59
2 000 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,898 %, 28 janvier 2086	2 003 643	2 022 300	0,59
7 463 000	Cineplex Inc., 7,75 %, 1 ^{er} mars 2030	7 657 162	9 803 621	2,84
1 465 000	DIRTT Environmental Solutions, 6,25 %, 31 décembre 2026	1 283 787	1 458 994	0,42
1 000 000	Extendicare Inc., 4,345 %, 14 avril 2031	1 001 272	1 010 780	0,29
2 900 000	iA Société financière inc., 6,435 %	2 919 828	3 026 411	0,88
3 039 000	Intact Corporation financière, 5,642 %, 31 mars 2086	3 023 151	3 024 139	0,88
2 000 000	MDA Space Ltd., 7 %, 23 décembre 2030	2 000 000	2 100 840	0,61
3 500 000	North American Construction Group Ltd., 7,75 %, 1 ^{er} mai 2030	3 604 271	3 602 585	1,04
3 400 000	Obsidian Energy Ltd., 8,125 %, 3 décembre 2030	3 403 875	3 488 842	1,01
2 000 000	Banque Royale du Canada, 2,58624 %, 8 juin 2027	2 000 000	2 000 480	0,58
3 565 000	Trillion Energy International Inc., 12 %, 31 décembre 2025, conv. 15 \$	3 565 000	713 000	0,21
		<u>38 100 683</u>	<u>37 946 758</u>	<u>11,00</u>
Options canadiennes				
20 500	Mines Agnico Eagle Limitée, options d'achat, 230 \$, 17 juillet 2026	129 560	84 050	0,02
949 200	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 51,50 \$, 17 juillet 2026	479 346	360 696	0,10
55 000	Precision Drilling Corp., options d'achat, 140 \$, 17 juillet 2026	281 600	26 950	0,01
40 200	Thomson Reuters Corp., options d'achat, 135 \$, 17 juillet 2026	133 464	23 919	0,01
		<u>1 023 970</u>	<u>495 615</u>	<u>0,14</u>
Bons de souscription canadiens				
2 196 900	i-80 Gold Corp., 2,15 \$, 1 ^{er} mai 2028	834 822	1 208 295	0,35
12 054 528	Republic Technologies Inc., 0,50 \$, 5 décembre 2030	—	—	—
		<u>834 822</u>	<u>1 208 295</u>	<u>0,35</u>
Actions américaines				
27 900	Brookfield Property Partners LP, actions privilégiées, 5,75 %	536 517	514 819	0,15
500	Insurance Supermarket Inc. – catégorie C, série 1	631 200	710 250	0,21
		<u>1 167 717</u>	<u>1 225 069</u>	<u>0,36</u>

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (non audité) (suite) Au 30 juin 2026

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe américains				
1 750 000	Banque de Montréal, 7,70 %, 26 mai 2084	2 376 181 \$	2 603 681 \$	0,75
5 000 000	Canada Cartage Corp., 9,75 %, 8 mai 2031	6 773 085	6 914 426	2,00
2 500 000	i-80 Gold Corp., 3,75 %, 15 avril 2031	3 430 500	3 954 423	1,15
2 000 000	J2 Global Inc., 4,625 %, 15 octobre 2030	2 583 155	2 672 671	0,77
2 375 000	Polaris Renewable Energy Inc., 9,50 %, 3 décembre 2029	3 362 402	3 558 127	1,03
4 320 000	Republic Technologies Inc., 0 %, 5 décembre 2027	5 379 719	5 476 880	1,59
1 000 000	TriMas Corp., 4,125 %, 15 avril 2029	1 363 863	1 369 689	0,40
2 000 000	Trulieve Cannabis Corp., 10,50 %, 17 décembre 2030	2 716 000	3 011 829	0,87
		<u>27 984 905</u>	<u>29 561 726</u>	<u>8,56</u>
Options américaines				
204 400	Amplify Junior Silver Miners ETF, options d'achat, 28 \$, 17 juillet 2026	278 344	139 368	0,04
149 300	iShares Silver Trust, options d'achat, 70 \$, 17 juillet 2026	245 095	15 906	0,00
		<u>523 439</u>	<u>155 274</u>	<u>0,04</u>
Bons de souscription américains				
390 411	Defi Technologies Inc., 2,63 \$ US, 26 septembre 2028	—	71 318	0,02
698 400	POET Technologies Inc., 8,16 \$ CA, 17 juillet 2030	1 954 629	9 875 440	2,86
		<u>1 954 629</u>	<u>9 946 758</u>	<u>2,88</u>
	Total des placements détenus	340 709 391	406 872 338	117,91
Nombre de parts/d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
(7 500)	Aritzia Inc.	(1 232 713)	(1 172 924)	(0,34)
(32 200)	Calian Group Ltd.	(2 667 604)	(2 721 221)	(0,79)
(7 600)	Hammond Power Solutions Inc.	(2 234 702)	(2 638 795)	(0,77)
(198 600)	Lundin Mining Corp.	(6 662 987)	(6 863 615)	(1,99)
(76 100)	Saputo inc.	(3 093 772)	(3 126 187)	(0,91)
		<u>(15 891 778)</u>	<u>(16 522 742)</u>	<u>(4,80)</u>
Titres à revenu fixe canadiens				
(700 000)	Obligation du gouvernement canadien, 2,75 %, 1 ^{er} mars 2031	(689 662)	(691 880)	(0,20)
(3 285 000)	Obligation du gouvernement canadien, 3,50 %, 1 ^{er} décembre 2057	(3 064 837)	(3 116 611)	(0,90)
		<u>(3 754 499)</u>	<u>(3 808 491)</u>	<u>(1,10)</u>

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Nombre de parts/d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Options canadiennes				
(85 900)	Aecon Group Inc., options de vente, 40 \$, 17 juillet 2026	(36 078) \$	(22 334) \$	(0,01)
(20 500)	Mines Agnico Eagle Limitée, options d'achat, 250 \$, 17 juillet 2026	(38 540)	(16 605)	0,00
(20 500)	Mines Agnico Eagle Limitée, options de vente, 210 \$, 17 juillet 2026	(89 790)	(76 875)	(0,02)
(100 500)	ATS Corp., options de vente, 35 \$, 17 juillet 2026	(45 225)	(9 045)	0,00
(31 300)	Boyd Group Inc, options de vente, 110 \$, 17 juillet 2026	(27 857)	(22 693)	(0,01)
(94 600)	CAE inc., options d'achat, 38 \$, 17 juillet 2026	(31 218)	(20 812)	(0,01)
(49 000)	Capital Power Corp., options de vente, 70 \$, 17 juillet 2026	(30 013)	(22 540)	(0,01)
(40 300)	Dollarama Inc., options d'achat, 190 \$, 17 juillet 2026	(228 904)	(115 863)	(0,03)
(19 100)	Dollarama Inc., options de vente, 180 \$, 17 juillet 2026	(25 594)	(29 605)	(0,01)
(260 000)	Extendicare Inc., options d'achat, 34 \$, 17 juillet 2026	(213 200)	(429 000)	(0,12)
(117 200)	Extendicare Inc., options de vente, 30 \$, 17 juillet 2026	(41 020)	(8 790)	0,00
(55 900)	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat, 90 \$, 17 juillet 2026	(93 912)	(8 385)	0,00
(53 700)	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options de vente, 64 \$, 17 juillet 2026	(27 387)	(33 563)	(0,01)
(62 000)	Groupe Dynamite Inc., options d'achat, 66 \$, 17 juillet 2026	(55 180)	(32 860)	(0,01)
(88 000)	Groupe Dynamite Inc., options de vente, 40 \$, 17 juillet 2026	(45 980)	(14 960)	0,00
(949 200)	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 49,50 \$, 17 juillet 2026	(123 396)	(94 920)	(0,03)
(84 000)	MDA Space Ltd., options d'achat, 62 \$, 17 juillet 2026	(43 680)	(170 100)	(0,05)
(55 000)	Precision Drilling Corp., options d'achat, 150 \$, 17 juillet 2026	(103 400)	(26 950)	(0,01)
(55 000)	Precision Drilling Corp., options de vente, 125 \$, 17 juillet 2026	(136 400)	(899 250)	(0,26)
(21 700)	Shopify Inc., options d'achat, 160 \$, 17 juillet 2026	(200 291)	(153 528)	(0,04)
(73 100)	La Compagnie du Nord-Ouest inc., options de vente, 47 \$, 17 juillet 2026	(19 737)	(18 641)	(0,01)
(40 200)	Thomson Reuters Corp., options de vente, 100 \$, 17 juillet 2026	(109 746)	(28 140)	(0,01)
		(1 766 548)	(2 255 459)	(0,65)
Actions américaines				
(98 660)	Americas Gold & Silver Corp.	(824 008)	(661 492)	(0,19)
(302 600)	Coeur Mining Inc.	(6 911 393)	(7 015 043)	(2,03)
(358 003)	POET Technologies Inc.	(5 237 866)	(5 227 825)	(1,52)
		(12 973 267)	(12 904 360)	(3,74)
Titre à revenu fixe américain				
(2 000 000)	goeasy Ltd., 9,25 %, 1 ^{er} décembre 2028	(2 588 380)	(2 796 851)	(0,81)

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (non audité) (suite) Au 30 juin 2026

Nombre de parts/d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Options américaines				
(489 000)	Americas Gold & Silver Corp., options d'achat, 6 \$, 17 juillet 2026	(72 831) \$	(52 097) \$	(0,02)
(204 400)	Amplify Junior Silver Miners ETF, options d'achat, 29 \$, 17 juillet 2026	(185 562)	(123 399)	(0,04)
(204 400)	Amplify Junior Silver Miners ETF, options de vente, 24 \$, 17 juillet 2026	(153 669)	(159 693)	(0,05)
(149 300)	iShares Silver Trust, options d'achat, 80 \$, 17 juillet 2026	(69 129)	(9 544)	0,00
(174 600)	POET Technologies Inc., options d'achat, 10 \$, 21 janvier 2028	(338 303)	(1 370 307)	(0,40)
		(819 494)	(1 715 040)	(0,51)
Total des placements vendus à découvert		(37 793 966)	(40 002 943)	(11,61)
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille		(128 228)	—	—
Placements détenus, montant net		302 787 197 \$	366 869 395	106,30
Perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1)			(473 732)	(0,14)
Autres passifs, montant net			(21 456 559)	(6,16)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			344 939 104 \$	100,00

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (non audité) (suite) Au 30 juin 2026

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
10 août 2026	\$ US	\$ CA	1,41810	(33 048 442) \$	(33 750 732) \$	(702 290) \$
10 août 2026	\$ CA	\$ US	1,41810	9 650 000	9 855 066	205 066
10 août 2026	\$ CA	\$ US	1,41810	1 105 500	1 128 992	23 492
Total de la perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré						(473 732) \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

Le Fonds de revenu alternatif NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 22 janvier 2019. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Les principaux courtiers et dépositaires du Fonds sont Marchés mondiaux CIBC inc. et BMO Marchés des capitaux.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs une plus-value en capital à long terme constante et une source de revenu stable. Le gestionnaire accordera beaucoup d'importance à la gestion des risques et à la prise de positions défensives à l'égard du marché afin de réduire le coefficient bêta (c.-à-d. le risque systémique) et de protéger le capital lorsque la conjoncture du marché est défavorable. Par conséquent, l'objectif est d'offrir un profil de rendement unique présentant une faible corrélation et une faible volatilité par rapport aux indices boursiers traditionnels. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de liquidités, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « Normes IFRS de comptabilité »), laquelle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 17 août 2026.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Classement (suite)

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des options, des bons de souscription et des swaps comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché (données d'entrée non observables).

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause.

Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque période de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion dans les états du résultat global.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

Opérations sur instruments dérivés (suite)

La juste valeur des swaps est déterminée par les prix du marché disponibles auprès de services d'évaluation indépendants (en l'occurrence, Bloomberg).

La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est établie en fonction des taux de change à terme cotés à la date de clôture, obtenus d'une source indépendante.

e) Compensation des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Les tableaux qui suivent présentent les instruments financiers qui pourraient être admissibles à la compensation si de telles circonstances survenaient, au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025. La colonne du montant net indique l'incidence nette éventuelle sur les états de la situation financière du Fonds si tous les montants étaient compensés.

	Montants compensés			Montants non compensés		
	Montant brut des actifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs financiers comptabilisés	Montant net des actifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	Montant net
Actifs financiers au 30 juin 2026						
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	228 558 \$	(702 290) \$	(473 732) \$	– \$	– \$	– \$
	Montants compensés			Montants non compensés		
	Montant brut des actifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs financiers comptabilisés	Montant net des actifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	Montant net
Actifs financiers au 31 décembre 2025						
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	364 471 \$	(51 999) \$	312 472 \$	– \$	— \$	– \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

e) Compensation des instruments financiers (suite)

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10 *États financiers consolidés* (« IFRS 10 ») et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal stipulé, et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers intermédiaires conformes aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers intermédiaires :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

q) Autres actifs et passifs

Les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les débiteurs liés aux placements vendus, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les créditeurs liés aux placements achetés, les distributions à verser et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB en vigueur pour la période considérée

i) Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds a évalué la nouvelle norme et a déterminé qu'elle n'a aucune incidence sur les états financiers intermédiaires.

v) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB, mais non encore adoptées par le Fonds

i) Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme présente des sous-totaux nouvellement définis à fournir dans l'état du résultat net, les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et les informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers intermédiaires.

w) Trésorerie soumise à restrictions

Le Fonds maintient des soldes de trésorerie auprès de courtiers et de contreparties à titre de garanties pour des prêts de titres, des ventes à découvert, des contrats sur instruments dérivés ou d'autres activités de négociation. Ces sommes peuvent être soumises à des restrictions de retrait et sont présentées séparément au poste Trésorerie soumise à restrictions dans l'état de la situation financière.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

3. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

3. Opérations entre parties liées (suite)

b) Rémunération au rendement (suite)

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2026, 78 331 parts de catégorie I (31 décembre 2025 – 76 886 parts de catégorie I) étaient détenues par les dirigeants du gestionnaire, ce qui représente 1 428 328 \$ (31 décembre 2025 – 1 211 649 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

4. Trésorerie et dette bancaire

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts en trésorerie auprès d'institutions financières et de la dette bancaire qui sont remboursables à vue et font partie intégrante des activités de gestion de trésorerie du Fonds.

	30 juin 2026	30 juin 2025
Trésorerie	6 328 073 \$	– \$
Dette bancaire	(86 100 753)	(113 815 695)
Dette bancaire dans le tableau des flux de trésorerie	(79 772 680) \$	(113 815 695) \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

5. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories ou de séries, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories ou séries confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie ou d'une série donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

5. Parts rachetables du Fonds (suite)

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 vont comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de la période
2026					
Catégorie F	17 944 616	2 464 042	(2 003 483)	150 447	18 555 622
Catégorie F (\$ US)	346 990	200 439	(20 763)	4 594	531 260
Catégorie G	2 818 352	202 045	(258 015)	25 879	2 788 261
Catégorie G (\$ US)	40 769	21 594	–	110	62 473
Catégorie I	80 475	–	–	1 512	81 987
2025					
Catégorie F	16 777 724	1 964 050	(2 026 227)	200 894	16 916 441
Catégorie F (\$ US)	299 116	52 734	(13 071)	3 541	342 320
Catégorie G	2 775 187	188 959	(171 005)	33 736	2 826 877
Catégorie G (\$ US)	40 593	–	–	91	40 684
Catégorie I	94 241	–	(9 290)	2 188	87 139

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

5. Parts rachetables du Fonds (suite)

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

6. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc. et de BMO Marchés des capitaux, auxquels S&P Global Rating a attribué la note de A+.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Pour atténuer le risque lié aux placements du Fonds dans des swaps, le Fonds conclut des contrats de swap uniquement avec des contreparties dont la notation attribuée par S&P est d'au moins A. Il convient de se reporter à la note 7 pour des informations sur le risque de crédit associé aux dérivés.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation, compte non tenu de la trésorerie, au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Instruments de créance par notation	Pourcentage de la valeur liquidative	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
A-	1,75 %	0,00 %
A+	1,34 %	0,00 %
AA	1,05 %	0,00 %
AA-	0,57 %	0,00 %
AAA	(0,89) %	0,00 %
B	1,00 %	2,05 %
B-	0,20 %	0,00 %
BB	0,59 %	0,68 %
BB-	5,67 %	1,39 %
BBB	0,29 %	0,00 %
BBB+	0,00 %	1,02 %
BBB-	0,00 %	2,50 %
B+	0,00 %	1,17 %
CCC+	0,00 %	1,29 %
Sans notation	6,18 %	9,35 %

*Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les cotes de solvabilité ont été obtenues auprès de S&P Global, de Moody's et/ou de Dominion Bond Rating Services. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de liquidité (suite)

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de la période close le 30 juin 2026, l'exposition globale brute minimale et maximale du Fonds était de 108,6 % (31 décembre 2025 – 108,4 %) et de 252,3 % (31 décembre 2025 – 240,1 %) de sa valeur liquidative, respectivement. La principale source d'effet de levier était les positions vendeur sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Comme le Fonds gère et couvre activement le risque de taux d'intérêt, l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, l'exposition du Fonds aux instruments de créance par échéance et l'incidence sur l'actif net d'un déplacement parallèle de la courbe de 25 points de base, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes (« sensibilité »), allaient comme suit :

Instruments de créance* par échéance	30 juin 2026	31 décembre 2025
Moins de 1 an	4 172 474 \$	12 396 010 \$
De 1 an à 3 ans	4 049 718	5 192 219
De 3 à 5 ans	41 455 684	28 635 772
Plus de 5 ans	11 225 266	11 311 656
Exposition totale	60 903 142 \$	57 535 657 \$
 Incidence en pourcentage attribuable aux porteurs de parts rachetables	 17,66	 19,46

*Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 30 juin 2026, 95,30 % (31 décembre 2025 – 77,63 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 9,68 % (31 décembre 2025 – 8,25 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de la période, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 29 530 925 \$, ou 8,56 % (31 décembre 2025 – 20 515 344 \$, ou 6,94 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2026 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
30 juin 2026						
Dollar australien	1 763 \$	– \$	1 763 \$	88 \$	– \$	88 \$
Dollar américain	18 470 015	(3 292 299)	15 177 716	923 501	(164 615)	758 886
	18 471 778 \$	(3 292 299) \$	15 179 479 \$	923 589 \$	(164 615) \$	758 974 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5,36	(0,95)		0,27	(0,05)	0,22

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2025 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2025						
Dollar australien	1 624 \$	– \$	1 624 \$	81 \$	– \$	81 \$
Dollar américain	(10 628 951)	18 206 064	7 577 113	(531 448)	910 303	378 855
	(10 627 326) \$	18 206 064 \$	7 578 738 \$	(531 367) \$	910 303 \$	378 936 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(3,59)	6,16	2,57	(0,18)	0,31	0,13

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les montants présentés dans les tableaux précédents sont fondés sur la juste valeur des instruments financiers du Fonds, ainsi que sur les montants de principal sous-jacents des contrats de change à terme, selon le cas. D'autres actifs financiers (y compris les intérêts et les dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs) et passifs financiers (y compris les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les distributions à verser, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert) libellés en monnaies étrangères n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

Au 30 juin 2026, si le dollar canadien se raffermissait ou fléchissait de 5 % par rapport à toutes les autres monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 758 974 \$ (31 décembre 2025 – 378 936 \$). Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

7. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2026.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	326 847 662 \$	– \$	710 250 \$	327 557 912 \$
Revenu fixe	11 262 615	50 055 989	6 189 880	67 508 484
Options	650 889	–	–	650 889
Contrats à terme de gré à gré	–	228 558	–	228 558
Bons de souscription	1 208 295	–	9 946 758	11 155 053
	339 969 461 \$	50 284 547 \$	16 846 888 \$	407 100 896 \$
Passifs				
Actions ordinaires	29 427 102 \$	– \$	– \$	29 427 102 \$
Revenu fixe	–	6 605 342	–	6 605 342
Options	3 970 499	–	–	3 970 499
Contrats à terme de gré à gré	–	702 290	–	702 290
	33 397 601 \$	7 307 632 \$	– \$	40 705 233 \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

7. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2026	11 243 787 \$
Variation de la plus-value latente comprise dans le résultat net	5 603 101
Solde de clôture au 30 juin 2026	16 846 888 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2026, les titres DIRT Environmental Solutions, 6,25 %, 31 déc. 2026, convertibles à un prix de 4,20 \$ et Cineplex Inc., 7,75 %, 1^{er} mars 2030, convertibles à un prix de 10,29 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, puisqu'il s'agit d'obligations convertibles négociées en bourse. Le titre Extendicare Inc., négociation restreinte, 4 avril 2026 a été transféré du niveau 2 au niveau 1 en raison de l'extinction des restrictions.

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2025.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	211 503 585 \$	11 656 467 \$	685 750 \$	223 845 802 \$
Revenu fixe	–	51 534 702	6 000 955	57 535 657
Options	388 612	–	–	388 612
Contrats à terme de gré à gré	–	364 471	–	364 471
Bons de souscription	5 967 841	–	4 557 082	10 524 923
	217 860 038 \$	63 555 640 \$	11 243 787 \$	292 659 465 \$
Passifs				
Actions ordinaires	23 756 475 \$	– \$	– \$	23 756 475 \$
Options	606 589	–	–	606 589
Contrats à terme de gré à gré	–	51 999	–	51 999
	24 363 064 \$	51 999 \$	– \$	24 415 063 \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

7. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2025	11 774 549 \$
Achats	7 334 348
Ventes	(2 000 000)
Pertes réalisées comprises dans le résultat net	(3 273 924)
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(2 591 186)
Solde de clôture au 31 décembre 2025	11 243 787 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

Le profit latent sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 30 juin 2026	Juste valeur au 31 décembre 2025
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	Une baisse de 10 % de la volatilité entraînera une baisse de 994 676 \$ de la juste valeur de marché.	9 946 758 \$	4 557 082 \$
Titres convertibles non cotés	Approche par le marché	Valeur des titres sous-jacents	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent après la conversion entraînerait une baisse de 618 988 \$ de la juste valeur de marché.	6 189 880	6 000 955
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Valeurs de marché	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent après la conversion entraînerait une baisse de 71 025 \$ de la juste valeur de marché.	710 250	685 750
				16 846 888 \$	11 243 787 \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2026 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
10 août 2026	\$ CA	CIBC	1,4181	9 855 066 \$	9 650 000 \$	205 066 \$

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
10 août 2026	\$ CA	CIBC	1,4181	1 128 992 \$	1 105 500 \$	23 492 \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2025 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
9 février 2026	\$ CA	CIBC	1,3692	5 460 827 \$	5 507 500 \$	(46 673) \$

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
9 février 2026	\$ CA	CIBC	1,3692	623 174 \$	628 500 \$	(5 326) \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2026 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
10 août 2026	\$ US	CIBC	1,4181	(33 750 732) \$	(33 048 442) \$	(702 290) \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2025 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
9 février 2026	\$ US	CIBC	1,3692	(45 456 378) \$	(45 820 849) \$	364 471 \$

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers permettent d'effectuer une comparaison avec les instruments comptabilisés dans les états de la situation financière, mais n'indiquent pas nécessairement les montants des flux de trésorerie futurs concernés ni la juste valeur actuelle des instruments et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ni au risque de cours de marché.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Les instruments dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite de fluctuations des cours de marché ou des cours de change, selon leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés détenus, la mesure dans laquelle les instruments sont favorables ou non et donc le montant global de la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés peuvent fluctuer sensiblement dans le temps.

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise, avant une date précise ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2026.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Defi Technologies Inc.	26 septembre 2028	2,63 \$	1 026 781 \$	71 318 \$
i-80 Gold Corp.	1 ^{er} mai 2028	2,15	4 723 335	1 208 295
POET Technologies Inc.	17 juillet 2030	8,16	5 698 944	9 875 440

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Defi Technologies Inc.	26 septembre 2028	2,63 \$	1 026 781 \$	22 105 \$
i-80 Gold Corp.	16 novembre 2027	0,70	2 542 960	4 583 794
i-80 Gold Corp.	1 ^{er} mai 2028	2,15	4 723 335	1 384 047
POET Technologies Inc.	17 juillet 2030	8,16	5 698 944	4 534 977

Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'expiration. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2026.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Mines Agnico Eagle Limitée, options d'achat, 230 \$	17 juillet 2026	230,00 \$	4 715 000 \$
Amplify Junior Silver Miners ETF, options d'achat, 28 \$	17 juillet 2026	28,00	5 723 200
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 51,5 \$	17 juillet 2026	51,50	48 883 800
iShares Silver Trust, options d'achat, 70 \$	17 juillet 2026	70,00	10 451 000
Precision Drilling Corp., options d'achat, 140 \$	17 juillet 2026	140,00	7 700 000
Thomson Reuters Corp., options d'achat, 135 \$	17 juillet 2026	135,00	5 427 000
Aecon Group Inc., options de vente, 40 \$	17 juillet 2026	40,00	(3 436 000)
Mines Agnico Eagle Limitée, options d'achat, 250 \$	17 juillet 2026	250,00	(5 125 000)
Mines Agnico Eagle Limitée, options de vente, 210 \$	17 juillet 2026	210,00	(4 305 000)
Americas Gold & Silver Corp., options d'achat, 6 \$	17 juillet 2026	6,00	(2 934 000)
Amplify Junior Silver Miners ETF, options d'achat, 29 \$	17 juillet 2026	29,00	(5 927 600)
Amplify Junior Silver Miners ETF, options de vente, 24 \$	17 juillet 2026	24,00	(4 905 600)
ATS Corp., options de vente, 35 \$	17 juillet 2026	35,00	(3 517 500)
Boyd Group Inc, options de vente, 110 \$	17 juillet 2026	110,00	(3 443 000)
CAE inc., options d'achat, 38 \$	17 juillet 2026	38,00	(3 594 800)
Capital Power Corp., options de vente, 70 \$	17 juillet 2026	70,00	(3 430 000)
Dollarama Inc., options d'achat, 190 \$	17 juillet 2026	190,00	(7 657 000)
Dollarama Inc., options de vente, 180 \$	17 juillet 2026	180,00	(3 438 000)
Extendicare Inc., options d'achat, 34 \$	17 juillet 2026	34,00	(8 840 000)
Extendicare Inc., options de vente, 30 \$	17 juillet 2026	30,00	(3 516 000)
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat, 90 \$	17 juillet 2026	90,00	(5 031 000)
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options de vente, 64 \$	17 juillet 2026	64,00	(3 436 800)
Groupe Dynamite Inc., options d'achat, 66 \$	17 juillet 2026	66,00	(4 092 000)
Groupe Dynamite Inc., options de vente, 40 \$	17 juillet 2026	40,00	(3 520 000)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 49,5 \$	17 juillet 2026	49,50	(46 985 400)
iShares Silver Trust, options d'achat, 80 \$	17 juillet 2026	80,00	(11 944 000)
MDA Space Ltd., options d'achat, 62 \$	17 juillet 2026	62,00	(5 208 000)
POET Technologies Inc., options d'achat, 10 \$	21 janvier 2028	10,00	(1 746 000)
Precision Drilling Corp., options d'achat, 150 \$	17 juillet 2026	150,00	(8 250 000)
Precision Drilling Corp., options de vente, 125 \$	17 juillet 2026	125,00	(6 875 000)
Shopify Inc., options d'achat, 160 \$	17 juillet 2026	160,00	(3 472 000)
La Compagnie du Nord-Ouest inc., options de vente, 47 \$	17 juillet 2026	47,00	(3 435 700)
Thomson Reuters Corp., options de vente, 100 \$	17 juillet 2026	100,00	(4 020 000)

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat, 86 \$	16 janvier 2026	86,00 \$	3 302 400 \$
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat, 48 \$	16 janvier 2026	48,00	60 979 200
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 46 \$	16 janvier 2026	46,00	76 576 200
Alimentation Couche-Tard inc., options de vente, 68 \$	16 janvier 2026	68,00	(2 998 800)
Americas Gold & Silver Corp., options d'achat, 8 \$	20 février 2026	8,00	(674 400)
Cameco Corp., options d'achat, 145 \$	16 janvier 2026	145,00	(8 743 500)
Coeur Mining Inc., options d'achat, 25 \$	16 janvier 2026	25,00	(4 980 000)
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat, 90 \$	16 janvier 2026	90,00	(6 939 000)
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options de vente, 80 \$	16 janvier 2026	80,00	(3 072 000)
NFI Group Inc., options de vente, 14 \$	16 janvier 2026	14,00	(3 021 200)
POET Technologies Inc., options d'achat, 10 \$	21 janvier 2028	10,00	(1 746 000)
Premium Brands Holdings Corp., options de vente, 96 \$	16 janvier 2026	96,00	(3 024 000)

9. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2025, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 4 039 232 \$ (2024 – 13 864 607 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2024 – néant).

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 est présentée ci-dessous :

	30 juin 2026	30 juin 2025
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	5	4
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	4,99 %	5,33 %

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

12. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement pour le Fonds. En général, la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours de la période close le 30 juin 2026 et de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

Les tableaux ci-dessous décrivent les types d'entités structurées que le Fonds ne consolide pas, mais dans lesquelles il détenait une participation au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

30 juin 2026

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	3	12 148 635 \$	20 092 960 \$	5,83 %

31 décembre 2025

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	2	5 396 822 000 \$	9 213 500 \$	3,12 %

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

Les fonds de placement émetteurs comprennent ce qui suit :

	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
30 juin 2026				
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	Dollar canadien	1,000000	4 191 890 \$	4 191 890 \$
Fonds de placement immobilier First Capital	Dollar canadien	1,000000	4 842 316	4 842 316
Killam Apartment Real Estate Investment Trust	Dollar canadien	1,000000	3 114 429	3 114 429
31 décembre 2025				
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	Dollar canadien	1,000000	4 584 809 000 \$	4 584 809 000 \$
Minto Apartment Real Estate Investment Trust	Dollar canadien	1,000000	812 013 000	812 013 000

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'annexe du portefeuille.

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

13. Incidence du reclassement

Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers intermédiaires ont été reclassés à des fins de conformité avec la présentation de la période considérée. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ni sur l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Au cours de la période, les instruments à revenu fixe ont été reclassés des instruments non monétaires vers les instruments monétaires aux fins de la présentation de l'information sur le risque de change, ce qui reflète l'évaluation à jour de leurs flux de trésorerie contractuels. Par conséquent, l'exposition au risque de change des titres à revenu fixe au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 est maintenant incluse dans les actifs monétaires. Ce changement n'a eu aucune incidence sur l'évaluation, la comptabilisation ou la présentation de l'actif net du Fonds.

En outre, certains soldes de trésorerie, de garanties et de marges qui étaient présentés auparavant au poste Sommes à recevoir du courtier ont été reclassés dans les montants comparatifs au 30 juin 2025 à titre de trésorerie, de trésorerie soumise à restrictions, de dette bancaire et d'opérations non réglées. Les créiteurs liés aux placements achetés et les débiteurs liés aux placements vendus connexes sont maintenant présentés séparément dans les états financiers intermédiaires. Le tableau suivant résume l'incidence sur les états financiers intermédiaires du Fonds.

a) États de la situation financière

	Incidence du reclassement		
	Présentation antérieure	Ajustement	Montant ajusté
Au 30 juin 2025			
Trésorerie	52 139 \$	(52 139) \$	–
Trésorerie soumise à restrictions	–	1 460 000	1 460 000
Débiteurs liés aux placements vendus	–	92 148 841	92 148 841
Actifs restants	306 344 060	–	306 344 060
TOTAL DE L'ACTIF	306 396 199	93 556 702	399 952 901
Dette bancaire	–	113 815 695	113 815 695
Sommes à payer au courtier	21 877 854	(21 877 854)	–
Créditeurs liés aux placements achetés	–	1 618 861	1 618 861
Passifs restants	31 419 348	–	31 419 348
TOTAL DU PASSIF	53 297 202	93 556 702	146 853 904
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			
	253 098 997 \$	–	253 098 997 \$

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

13. Incidence du reclassement (suite)

b) Tableaux des flux de trésorerie

	Incidence du reclassement		
	Présentation antérieure	Ajustement	Montant ajusté
<i>Pour la période close le 30 juin 2025</i>			
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 314 925 \$	–	11 314 925 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :	(5 469 079)	–	(5 469 079)
Variation des soldes hors trésorerie :			
Sommes à recevoir du courtier	16 068 440	(16 068 440)	–
Trésorerie soumise à restrictions	–	(720 000)	(720 000)
Débiteurs liés aux placements vendus	–	(88 493 347)	(88 493 347)
Sommes à payer au courtier	21 877 854	(21 877 854)	–
Créditeurs liés aux placements achetés	–	676 544	676 544
Actifs/passifs restants	(2 046 059)	1	(2 046 058)
Produit de la vente de placements	2 550 473 306	–	2 550 473 306
Achat de placements	(2 590 292 449)	–	(2 590 292 449)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	1 926 938	(126 483 096)	(124 556 158)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(1 975 832)	–	(1 975 832)
Augmentation/diminution de la trésorerie au cours de la période	(48 894)	(126 483 096)	(126 531 990)
Trésorerie à l'ouverture de la période	26 437	12 615 262	12 641 699
Profit de change sur la trésorerie	74 596	–	74 596
Dette bancaire à la clôture de la période	52 139 \$	(113 867 834) \$	(113 815 695) \$